



**Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire et ordinaire
Association Avenir - Ligue de l'enseignement de Seine et Marne Mercredi 28 juin 2023 à Vaux le Pénil**

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

Assemblée générale extraordinaire

- Modifications statutaires : statuts et règlement intérieur

Assemblée générale ordinaire

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 18 juin 2022
- Rapport Moral
- Rapport d'activités 2022
- Rapport financier 2022
- Renouvellement commissaire aux comptes
- Budget prévisionnel 2023
- Délibération tarifs Affiliations 2023/2024
- Présentation des orientations 2023
- Election au Conseil d'Administration
- Questions diverses

* * * * *

Le Président ouvre la séance de **l'assemblée générale extraordinaire** à 18h10.

- Modifications statutaires : statuts et règlement intérieur

Il est proposé à l'assemblée générale d'adopter des modifications à nos statuts et règlement intérieur notamment pour être en conformité avec l'agrément Jeunesse Education Populaire.

Les propositions ont été envoyées aux adhérents avec la convocation.

Ces propositions de modifications des statuts et règlement intérieur sont adoptées à l'unanimité des voix exprimées.

Les services de la fédération sont en charge de déclarer ces nouveaux documents auprès de la Préfecture.

Le Président clos la séance de **l'assemblée générale extraordinaire** à 18h30.

* * * * *



Le Président ouvre la séance de l'assemblée générale ordinaire à 18h30.

❖ **Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 18 juin 2022**

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 18 juin 2022 a été envoyé à l'issue de l'assemblée générale 2022 et retransmis avec la convocation 2023 à l'ensemble des associations et adhérents individuels. Il a été voté à l'unanimité.

❖ **Rapport Moral**

Gabriel GOLDSTEIN, Président de l'association, présente son rapport moral :

Chers amis et adhérents,

Tout d'abord, merci à toutes celles et à tous ceux qui se sont déplacés pour nous rejoindre ce mercredi soir. Notre rendez-vous annuel est très important : il nous permet tout à la fois de dresser un bilan de l'année écoulée et des premiers mois de cette année ; de nous assurer que les objectifs que nous nous assignons pour la seconde moitié de cette année et pour l'année à venir sont conformes aux intérêts de la Ligue de l'Enseignement ; et, enfin, selon l'expression consacrée, « de garder le contact » avant la période estivale propice aux éloignements géographiques. Alors, merci à chacun de vous de marquer par votre présence votre intérêt, votre amitié et votre soutien aux activités et au développement de notre fédération.

Par bien des aspects, la période 2020-2022 a été exceptionnelle et éprouvante. Mais la fédération 77 a tenu, elle est restée mobilisée et a fait montre de grandes capacités d'adaptation, démontrant une nouvelle fois qu'elle avait une utilité sociale certaine, notamment dans les domaines de l'éducation, l'animation du territoire, la formation et la vie associative et notamment dans ses liens avec ses adhérents, ses bénévoles et les associations affiliées.

Les premiers mois de cette année nous incitent à considérer que l'année 2023 est l'année du renouveau. La vie associative a, en effet, retrouvé son dynamisme et la plupart des bénévoles sont revenus. Dans le même temps, notre fédération reste fortement sollicitée par les différents services de l'Etat et du département, qui reconnaissent ainsi la valeur de ses actions.

La signature, la semaine dernière, par notre Fédération de la Charte départementale d'engagements réciproques entre les services de l'Etat, les collectivités territoriales, les organismes privés assurant une mission de service public et les associations têtes de réseau, tous soucieux de souscrire un contrat d'engagement républicain et d'intensifier leur coopération au service de l'intérêt général, témoigne du rôle éminent dévolu à notre fédération.

J'ajoute que, à l'issue de la cérémonie de signature de cette charte, nous avons eu le grand plaisir d'assister à la remise par le préfet de Seine-et-Marne à Anne Sophie Picquart, membre du Conseil d'Administration de la fédération 77, de la médaille d'argent pour 35 ans de bénévolat dans 3 disciplines sportives : la gym, le football et le handball.

Je laisse le soin à Vincent Guillemain, notre Délégué Général, de vous relater l'importance des efforts déployés par notre fédération en faveur de l'intensification de nos actions, notamment en matière d'animation du territoire et de préservation de notre réseau associatif et de bénévoles.

Pour l'avenir, je reste convaincu que le conseil d'administration continuera de soutenir la mise en œuvre des actions engagées au cours de la période récente.



A titre d'exemples, je citerai :

- La modification récente de nos statuts afin, d'une part, de répondre aux exigences de l'agrément Jeunesse Education populaire, et, d'autre part, de prendre en compte les conséquences de la crise COVID 19.
- L'élargissement du Conseil d'administration pour permettre, entre autres arrivées, d'accueillir et de coopter Emmanuel Leclercq, président du Cercle Condorcet en tant qu'administrateur de la ligue de l'Enseignement du 77. Le Conseil pourrait être à nouveau élargi afin de lui donner une taille plus conforme à l'importance de ses actions.
- L'ouverture d'un centre d'animation à Mareuil-Les-Meaux.
- La poursuite de l'équilibre financier ; Bien que dégagant un solde positif, nos finances restent fragilisées par une action juridique devant la cour d'appel que nous estimons infondée.

Au terme de la présentation de ce rapport moral, je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à enregistrer ces bons résultats : l'équipe des salariés, les bénévoles de la Ligue 77 et les membres du conseil d'administration.

Enfin, je remercie tout particulièrement Vincent Guillemain, pour son action à la tête de la Ligue 77, pour son engagement, sa grande disponibilité et son énergie au service de la Ligue de l'enseignement.

❖ Rapport d'activité 2022

Le rapport d'activité 2022 a été envoyé avec la convocation aux associations affiliées et aux adhérents individuels. Il est annexé à ce compte-rendu. Une présentation en vidéo a été effectuée – [cliquez ICI](#)

Le rapport d'activités est soumis au vote et est voté à l'unanimité des voix exprimées. (Annexe 1)

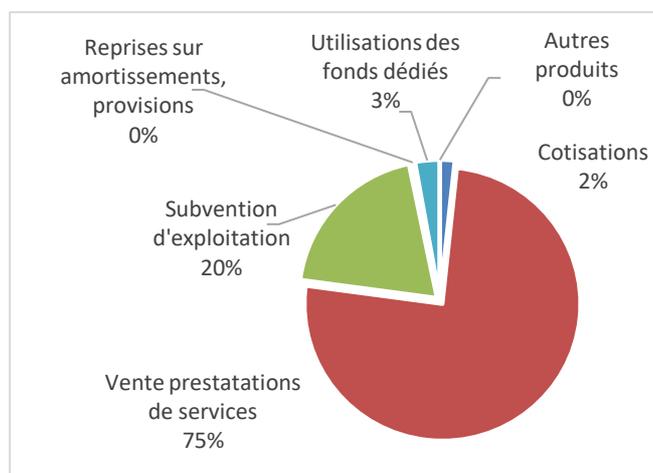


❖ Rapport financier et vote

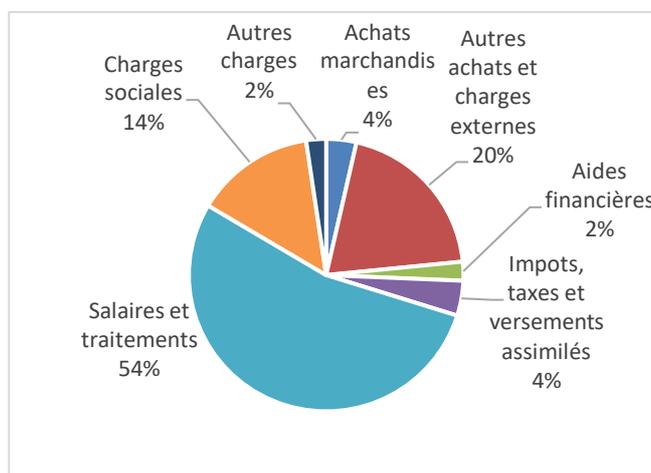
Jean-Marie Bernard, Trésorier, présente le rapport financier qui est joint à ce procès-verbal. (Annexe 2)

Appréciation générale

Produits 2022



Charges 2022





Total des produits 2022 : 1 500 405 €
(1 353 785 € en 2021)

Total des charges 2022 : 1 434 560 €
(1 382 493 € en 2021)

Evolution positive des fonds propres avec 219 685 € au 31/12/2022
Un objectif pour les années à venir 350 000 € correspondant à 3 mois de fonctionnement.

Résultat excédentaire : + 65 844 €
(- 28 707 € en 2021)

Commissaire aux comptes :

Le commissaire aux comptes, Monsieur COUZEREAUX du cabinet Fidéliance, s'excuse de ne pouvoir être présent à cette assemblée générale. Il a transmis ses conclusions qui confirment la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier.

Annexe 3

Le rapport financier 2022 est voté à l'unanimité des voix exprimées.

Il est proposé à l'assemblée générale d'affecter le résultat de l'exercice écoulé en totalité au compte de report à nouveau soit 65 844€.

L'affectation du résultat est votée à l'unanimité des voix exprimées.

❖ **Mandat commissaire aux comptes**

Un commissaire aux comptes est nommé pour un mandat d'une durée de 6 ans (renouvelable).
Il a pour mission principale la certification des comptes.

La Ligue de l'enseignement remercie le cabinet Fidéliance pour ces 6 années de suivi.

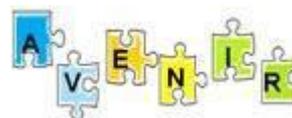
Il est proposé à l'assemblée générale, le cabinet AUDIT FRANCE pour la certification des comptes des 6 prochaines années compter du 1^{er} janvier 2023.

Cabinet AUDIT France
149 RUE DE Silly
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

La nomination du cabinet AUDIT FRANCE est votée à l'unanimité des voix exprimées.

❖ **Présentation du budget 2023**

Le budget prévisionnel 2023 a été réalisé de façon prudente, en prenant en compte une augmentation légère des activités par rapport à 2022.



31	CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
	CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		97894	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	1085494
Achats matières et fournitures		78315	73 - Concours publics	
Autres fournitures		19579	74 - Subventions d'exploitation ²	257457
			Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs		170000	Education nationale	114000
Locations		85000	BPO 163	8000
Entretien et réparation		68000	DILCRAH	2000
Assurance		10200	Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation		6800	Conseil départemental 77	20000
			FDVA	4000
62 - Autres services extérieurs		95000	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		28500	POLITIQUE DE LA VILLE	3000
Publicité, publication		19000		
Déplacements, missions		43700	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres		3800		
63 - Impôts et taxes		51614		
Impôts et taxes sur rémunération		46453		
Autres impôts et taxes		5161	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	84965
64 - Charges de personnel		932277	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		633948	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	21492
Charges sociales		279683	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		18646	Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		36779	75 - Autres produits de gestion courante	37226
			756. Cotisations	37226
			758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières			76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles			77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		12000	78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	15387
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés			79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES		1395564	TOTAL DES PRODUITS	1395564
Excédent prévisionnel (bénéfice)			Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

❖ Délibération tarifs Affiliations 2023/2024

La simplification des catégories d'affiliation commencé en 2022 a permis une meilleure compréhension au service d'une vie fédérative dynamique et renouvelée.

Tarif d'affiliation à la Ligue	2023/2024 - proposition d'augmentation de 2%		
	augm.	Part départementale proposée au vote pour 2023/2024	montant total
Affiliation Ligue C1 avec carte	0,29 €	14,81 €	70,31 €
Affiliation Ligue scolaire avec carte	0,29 €	14,81 €	14,81 €
Affiliation Ligue C3 Etablissement, collectivité...	0,29 €	14,81 €	70,31 €



Tarif d'adhésion à la Ligue	2023/2024 - proposition d'augmentation de 2%		
	augm.	Part départementale proposée au vote pour 2023/2024	montant total proposé 2023/2024
Adhésion Ligue Adulte	0,09 €	4,67 €	10,62 €
Adhésion Ligue Jeune	0,01 €	0,72 €	2,62 €

Les tarifs sont votés à l'unanimité des voix exprimées.

❖ **Présentation des orientations 2023**

❖ **Election au Conseil d'Administration postes vacants**

- Mandat de 1 an => 1 poste fin 2024
- Mandat de 2 ans => 3 postes fin 2025
- Mandat de 3 ans => 7 postes fin 2026

Sont élus à l'unanimité des voix exprimées

- GABAY Isabelle pour un mandat fin 2024
- LECLERCQ Emmanuel pour un mandat fin 2025
- LETIFI Nourdine pour un mandat fin 2025
- TESTA Romuald pour un mandat fin 2026
- VIGNIER Gérard pour un mandat fin 2025

Vincent GUILLEMIN félicite les membres nouvellement élus et leur souhaite à la bienvenue.
Un conseil d'administration d'installation sera organisé en septembre.

❖ **Questions diverses**

Pas de question diverse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19 h 50.

Gabriel GOLDSTEIN,
Président